**Titre du projet**

L’enregistrement auprès de l’ANR d’un projet PRCI **ne nécessite pas la rédaction d’un document scientifique** en étape 1 de l’AAPG mais uniquement la complétion du formulaire et des CV sur le site [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login) (pour les collaborations PRCI en modalité « ANR Lead agency » ou en modalité « hors modalité Lead agency).

**NOUVEAUTE 2026 :** l’enregistrement d’un projet PRCE **ne nécessite plus la rédaction d’un document scientifique de 4 pages** en étape 1 de l’AAPG, mais uniquement la complétion du formulaire en ligne et des CV sur le site [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login) , cf. guide de l’AAPG 2026 ou [texte de l’AAPG 2026](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2026/).

Utilisez une mise en page permettant une **lecture confortable du document** (page A4, Calibri 11 ou équivalent, interligne simple, marges 2 cm ou plus, numérotation des pages, pour les tableaux et figures minimum Calibri 9 ou équivalent).

**Le site de dépôt refuse le téléchargement d’un document de plus de 4 pages ou dans un format autre que pdf. Aucune annexe n’est acceptée.** Les CV du coordinateur ou de la coordinatrice et des responsables scientifiques des éventuels partenaires sont à compléter en ligne à partir du site de dépôt [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login) avant les date et heure de clôture. Dans le cadre d’un projet JCJC ou PRME, seul le CV du coordinateur ou de la coordinatrice est requis.

La rédaction de votre pré-proposition **doit permettre son évaluation selon les 2 critères d’évaluation définis dans le** [**texte de l’AAPG2026**](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2026/): « Qualité et ambition scientifique » et « Organisation et réalisation du projet ». **Il est nécessaire de se reporter au texte de l’appel ou au guide de l’AAPG afin d’en connaitre les sous-critères, différenciés selon l’instrument de financement choisi**. Aucune autre information que celles complétées dans IRIS ou téléversée dans IRIS ne sera recherchée ou demandée pour évaluer le projet sur ces critères et sous-critères.

**Aucune donnée financière n’est requise dans le corps de la pré-proposition**,aucun sous-critère d’évaluation n’étant lié au budget en étape 1.

# Contexte, positionnement et objectif(s) de la pré-proposition

**Dans cette section, répondant au critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique », doivent être présentées les informations suivantes :**

* Description des objectifs et des hypothèses de recherche ;
* Positionnement du projet par rapport à l’état de l’art ;
* Présentation de la méthodologie utilisée pour atteindre les objectifs du projet, description précise de la ou les méthodes envisagées en incluant la couverture disciplinaire (mono-trans-inter-disciplinaire) ;
* Plus-value du projet en termes d’apport scientifique, que ce soit en termes d’objet, de problématique et d’approche méthodologique, et plus-value en termes de production de connaissances[[1]](#footnote-1) ;
* Positionnement du projet par rapport aux enjeux de recherche de l’axe scientifique choisi (cf. §F. Axes scientifiques relatifs à l’appel à projets générique 2026 dans le [texte de l’AAPG2026](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2026/)).

**Le critère « Qualité et ambition scientifique » est un critère discriminant**, i.e. seuls les projets ayant obtenu la note « A » sur ce critère de la part du comité d’évaluation scientifique peuvent être invités en étape 2.

# Partenariat (consortium ou équipe)

***Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Organisation et réalisation du projet » dont les sous-critères sont différenciés selon les instruments de financement.***

*Le choix de l’instrument de financement nécessite la lecture des attendus en termes d’objectifs et de partenariat ou équipe de chacun des instruments définis dans le* [*texte de l’AAPG 2026*](https://anr.fr/fr/detail/call/aapg-appel-a-projets-generique-2026/) *avant de faire ce choix. Ce choix est définitif au long du processus de sélection de l’AAPG.*

***Les informations suivantes doivent être détaillées dans cette section :***

* **S’il s’agit d’un projet collaboratif PRC,** 
  + Présenter le coordinateur / la coordinatrice scientifique, son expérience antérieure dans le domaine objet de la pré-proposition, son implication dans le projet objet de la pré-proposition **y compris son taux d’implication**.
  + Présenter le partenariat et sa complémentarité, l’implication de chaque partenaire dans l’atteinte des objectifs : Indiquer les différentes compétences envisagées pour mener le projet objet de la pré-proposition, en précisant l’identité des scientifiques impliqués, l’identification des établissements auxquels elles ou ils appartiennent et tout autre élément permettant de juger de la qualité et complémentarité des partenaires et du caractère effectif de la collaboration.
* **S’il s’agit d’un projet mono-équipe PRME,**
  + Présenter le coordinateur / la coordinatrice scientifique, son expérience antérieure dans le domaine objet de la pré-proposition, son implication dans le projet objet de la pré-proposition **y compris son taux d’implication**.
  + Présenter l’équipe, son expertise et sa complémentarité pour l’atteinte des objectifs, en précisant l’identité des scientifiques impliqués, leur implication dans l’atteinte des objectifs **et leur taux d’implication** ; démontrer la pérennité de l’équipe pour la durée du projet.

Attention, **les données doivent correspondre à l’attestation** signée du directeur ou de la directrice de laboratoire déposée à date et heure de clôture sur le site de dépôt [IRIS](https://iris.anr.fr/fr/login).

* **S’il s’agit d’un projet « Jeune chercheur-Jeune chercheuse » JCJC,** 
  + Présenter le coordinateur / la coordinatrice scientifique, son positionnement au sein de son organisme ou laboratoire d’accueil ou futur organisme / laboratoire d’accueil, son expérience antérieure dans le domaine objet de la pré-proposition, son implication dans le projet objet de la pré-proposition **y compris son taux d’implication**; préciser clairement la date de soutenance de thèse (ou équivalent) et la date de prise de fonction dans l’établissement / les dates de prise de fonctions dans les différents établissements si prise de fonction ;
  + Présenter l’équipe constituée autour du projet objet de la pré-proposition, son expertise et sa complémentarité dans l’atteinte des objectifs, précisez l’implication de chaque participant et participante dans l’atteinte des objectifs ;
  + Montrer en quoi le projet objet de la pré-proposition sera facteur de prise de responsabilité du coordinateur / de la coordinatrice et du développement de son équipe autour de la thématique pour évaluation de l’adéquation du projet à l’instrument JCJC.

En cas de position non-pérenne du coordinateur ou de la coordinatrice dans l'organisme / laboratoire d'accueil, il est nécessaire d'apporter dans cette section les éléments nécessaires aux évaluateurs et évaluatrices pour les rassurer sur la faisabilité du projet.

# Bibliographie

**Cette section est en lien avec le critère d’évaluation « Qualité et ambition scientifique », sous-critère « Ambition scientifique du projet et positionnement par rapport à l’état de l’art ».**

Liste des références bibliographiques de la pré-proposition relative à l’état de l’art.

Veillez à renseigner des références « utilisables », i.e. incluant les premiers co-auteurs et co-autrices (mettre et al. pour les publications contenant plusieurs co-auteurs), le titre complet, le titre de la revue, l’année. Vous pouvez compléter - mais pas remplacer - ces références par le lien « accès ouvert » (« open access ») des articles pour améliorer leur accessibilité aux évaluateurs et évaluatrices. Attention, ces liens ne se substituent pas à la description des attendus **dans le document scientifique**.

Les preprints sont acceptés, en particulier pour le référencement de données préliminaires.

Les facteurs d’impact ne doivent pas être mentionnés puisque ne pouvant pas être utilisés par les évaluateurs et évaluatrices.

Comme pour les autres sections du document scientifique, **la mise en page de la bibliographie doit permettre une lecture confortable pour les évaluateurs et évaluatrices.**

***La bibliographie est comptabilisée dans la limite des 4 pages de la pré-proposition.***

***La réussite du dépôt d’un projet ne tient pas uniquement dans l’ambition ou l’originalité dudit projet, elle tient aussi à sa présentation, aussi bien en termes de clarté du propos que de lisibilité pour les évaluateurs et évaluatrices.***

***Vous devez veiller notamment aux points suivants :***

*□ Je structure mon document pour que les évaluateurs et évaluatrices repèrent les sections répondant aux sous-critères applicables à mon projet : j’utilise des titres, j’organise mon texte en paragraphe, j’utilise éventuellement des représentations graphiques pour étayer mon propos (schémas, images, graphiques).*

*□ Je respecte les recommandations de mise en forme du document (interligne, taille de police, marge) pour faciliter la lecture de mon document pour les évaluateurs et évaluatrices. Pensez que les membres de comité peuvent avoir jusqu’à une vingtaine de documents scientifiques à évaluer avant la réunion plénière en étape 1, et que le comparatif entre un document ne respectant pas les recommandations de rédaction avec ceux respectant ces recommandations ne sera pas à l’avantage du document ne les respectant pas.*

*□ Je vérifie la cohérence des renvois dans mon texte : vers les images, schémas ou tableaux, vers les références de la bibliographie.*

*□ Je n’ajoute pas d’information qui ne sont pas requises en étape 1, par exemple « budget demandé » ou « facteurs d’impact » des revues qui ne seront pas utilisées par les évaluateurs et évaluatrices.*

*□ Je complète correctement l’en-tête requis pour faciliter l’identification de mon projet par les évaluateurs et évaluatrices. Je vérifie la cohérence de ces informations avec celles complétées en ligne.*

*□ Je prends le temps de faire lire mon document à des collègues pour m’assurer de la cohérence du document, de sa lisibilité, de son aspect « complet » dans le sens où il doit répondre aux sous-critères d’évaluation applicables mais aussi dans le sens où il est bien « autoporteur ». Aucune autre information que celles complétées et téléversées dans IRIS à date et heure de clôture ne sera recherchée ou demandée aux coordinateurs ou coordinatrices lors de l’évaluation.*

*Dans la composition des comités, tous et toutes ne seront pas expertes ou experts dans votre domaine. Restez accessible dans votre rédaction.*

*□ Je prends garde à téléverser sur IRIS la dernière version de mon document scientifique, sans commentaire ou suivi de correction ; je vérifie que la conversion en pdf n’a pas modifié la mise en page.*

***Les projets sont évalués sur la base des informations telles que complétées et déposées sur*** [*IRIS*](https://iris.anr.fr/fr/login) ***à date et heure de clôture, dans la limite des 4 pages concernant le document scientifique. Aucune modification ne pourra être apportée aux informations complétées en ligne ou au document scientifique tel que déposé à date et heure de clôture sur le site de dépôt*** [*IRIS*](https://iris.anr.fr/fr/login)***.***

***Aucune autre information que celles complétées et déposées à date et heure de clôture ne sera demandée aux coordinateurs / coordinatrices, déduites ou recherchées dans d’autres sources d’information dans le cadre de l’évaluation du projet.***

***Les informations saisies en ligne prévalent sur celles développées au sein du document scientifique si ces deux sources d’informations s’avéraient non concordantes, y compris si elles sont mal renseignées ou manquantes.***

1. *Quel que soit le type de projet déposé : projet visant des objectifs ou concepts originaux, en rupture ou exploratoires ; projet visant la levée de verrous scientifiques bien identifiés dans la communauté ; projets exploitant les données générées par les infrastructures de recherche ; projets faisant suite à de précédents projets et permettant d’envisager de nouveaux objectifs*. *Préciser au besoin les résultats préliminaires obtenus.* *Dans le cadre d’un projet suite, précisez les résultats obtenus grâce au précédent projet et positionner le nouveau projet par rapport au précédent concernant les « nouveaux objectifs » poursuivis.* [↑](#footnote-ref-1)